



Conseil municipal du 7 septembre 2015 | Discours de politique générale

Matthieu THEURIER au nom du groupe écologiste

Transition écologique : c'est l'excellence qu'il faut viser !

Le 13 août dernier s'est produit un événement majeur et qui est pourtant passé presque inaperçu. Certes la période estivale n'est pas toujours propice à un suivi assidu de l'actualité mais tout de même, cet événement aurait dû faire la une de tous les médias : depuis le 13 août, la Terre vit sur ses réserves, ou plutôt nous vivons sur les réserves de notre planète. Depuis le 13 août dernier nous creusons notre dette écologique.

L'organisation non gouvernementale *Global Footprint Network* calcule chaque année depuis 20 ans ce que l'on appelle « le jour du dépassement ». Grâce à des données fournies par les Nations unies, elle compare l'empreinte écologique – c'est à dire le niveau d'exploitation des ressources naturelles de la Terre par l'humanité, avec la capacité de la planète à régénérer ces ressources, absorber les déchets ou encore les émissions de gaz à effet de serre. L'ONG détermine ainsi le jour de l'année où nous puisons sur les réserves de notre planète sans que celle-ci ne soit plus en capacité de les renouveler. Pour 2015, ce « jour de dépassement » était le 13 août. Elle tombait fin novembre en 1975 et début septembre en 2005. Elle avance donc de trois jours par an, en moyenne, depuis 1970.

En moins de huit mois, nous consommons donc désormais l'ensemble des ressources naturelles disponibles pour une année. On s'attendait à une réaction rapide et autoritaire du FMI pour que les États engagent un grand plan d'austérité pour épurer leur dette. On espérait une grande initiative européenne pour un pacte de stabilité écologique qui engage les États dans la maîtrise de leur déficit. On souhaitait une action volontariste de la banque mondiale pour un grand programme d'investissements en faveur des énergies renouvelables et d'une économie décarbonée. Mais non, rien ! Un silence assourdissant entoure toujours les causes et conséquences de la crise écologique quand pourtant, partout, ces conséquences se font désormais sentir, dramatiques, violentes, destructrices.

Mais il n'y a aucune fatalité. Nous avons tous les outils, tous les moyens pour inverser la tendance. Il ne manque qu'une chose : la volonté politique. Nous le savons tous, les dix ans à venir sont pour cela déterminants, alors mettons-nous au travail.

La Conférence de Paris sur le climat, dites COP 21, est dans ce cadre un événement majeur. Pour la première fois, une négociation s'engage avec l'ensemble des États de la planète. Un accord semble possible mais de quelle ampleur ? Les ambitions se comptent désormais en degrés d'augmentation des températures mondiales : +1,5°, +2°, +3° et jusqu'à +6° pour les pires scénarios. Quel que soit l'accord conclu à Paris, tous les scientifiques, techniciens ou politiques de tous bords reconnaissent aujourd'hui qu'un réchauffement global d'1° provoque des catastrophes que nous ne savons pas maîtriser. En amont de la COP 21, Rennes est l'une des quatre villes de France retenues par la fédération France Nature Environnement pour l'organisation de l'événement *La Pluie & le Beau Temps* qui aura lieu du 25 au 27 septembre. Il a vocation à sensibiliser un très large public et à montrer que les réponses existent sur nos territoires. Pour les écologistes, cet événement doit être l'occasion d'engagements forts. D'autant plus que ce sont bien les collectivités locales qui détiennent les clés de la nécessaire transition énergétique et écologique.

Cette transition, elle passe notamment par la transformation de nos modèles économiques. Il nous faut appuyer la naissance d'une économie intensive en emploi et ce, quels que soient les niveaux de croissance. Cette économie c'est une économie ancrée à son territoire, diversifiée, adossée à un tissu dynamique de petites et moyennes entreprises, tournées vers des productions de qualité respectueuses de l'environnement. L'annonce, par la Région Bretagne, le Département et Rennes Métropole, du rachat de 52 hectares sur le site de PSA-La Janais est dans ce domaine une bonne nouvelle. Nous voulons la voir comme une formidable opportunité d'engager la transition industrielle de notre territoire. Eco-construction, déplacements écologiques et fret ferroviaire, énergies renouvelables, économie sociale et solidaire doivent devenir le fer de lance de nos politiques économiques et industrielles pour aller vers une économie décarbonnée. Car oui, n'en déplaise à Messieurs Valls et Le Foll - qui préconisent une « pause environnementale » démagogique (Sarkozy aurait dit en son temps : « l'environnement ça commence à bien faire ») mortifère et inefficace, au prétexte de sauver une industrie agro-alimentaire française à bout de souffle - l'écologie est bien une opportunité pour créer des emplois et non une contrainte.

La transition écologique, c'est évidemment la transition énergétique. Sur Rennes Métropole, c'est 4 500 logements qu'il nous faut réhabiliter chaque année. Cela nécessite des moyens importants. Intervention publique, tiers financement, financement participatif et citoyen, la transition énergétique doit devenir dès aujourd'hui le grand programme d'investissement pour demain. Il nous faut engager le même effort que ceux qui ont pu être menés sur la politique de l'habitat ou le développement des transports en commun. Cet effort d'investissement est une formidable opportunité de développement économique territorial. Il a aussi l'avantage d'être plus créateur d'emplois que les grands chantiers d'infrastructures. Un million d'euros investi dans la transition énergétique c'est 15 emplois créés contre 5 pour un chantier comme celui du

méto.

Dans le même temps, il nous faut développer massivement les énergies renouvelables sur notre ville, domaine dans lequel nous avons pris trop de retard. Pourquoi ne pas imaginer que la ville de Rennes déploie des énergies renouvelables en régie, et en associant des financements citoyens. Les bénéfices dégagés à terme par ces productions pourront être réinvestis dans la lutte contre la précarité énergétique. Des communes comme Parthenay de Bretagne ont participé à la constitution d'une coopérative, la société Parthenay Energies Citoyennes pour recueillir les financements des habitants et développer l'énergie solaire sur les toitures municipales. À nous de dupliquer ce type d'initiatives à Rennes. En plus des atouts inévitables au plan écologique et social de la transition énergétique, cette dernière peut aussi apporter à l'image de notre ville. Par exemple, on pourrait rêver d'un Roazhon Park, rebaptisé et rafraîchi aux couleurs du stade rennais, qui soit aussi recouvert de panneaux solaires dont l'installation aurait été co-financée avec l'aide, pourquoi pas, des clubs de supporters. Le stade de Freiburg en Allemagne est ainsi couvert de panneaux photovoltaïques financés par des habitants qui perçoivent en échange un abonnement aux matchs de la saison en plus de la rémunération issue de la vente de l'électricité. Grenoble ou encore Saint-Étienne ont aussi concrétisé des projets similaires.

En amont de la COP 21 à nous d'afficher notre volontarisme. C'est pourquoi nous proposons d'engager sans attendre un véritable plan de développement des énergies renouvelables sur notre ville. Une véritable ambition pour atteindre progressivement notre autonomie énergétique.

Les idées ne manquent pas, les solutions non plus, la loi de transition énergétique nous dote de nouveaux outils, et surtout l'urgence est là. Dans de nombreux domaines, transports, gestion des déchets, politique de l'habitat... Rennes est sans doute une bonne élève. Mais pour répondre aux enjeux, il faudra qu'elle devienne excellente.